

## Compte rendu de séance

### Séance du 12 Décembre 2014

L' an 2014 et le 12 Décembre à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de JOUIS Josiane Maire

**Présents :** Mme JOUIS Josiane, Maire, Mmes : PASQUIER Amélie, RUEL Annie, MM : BRIÈRE Maurice, JANUS Dominique, NAULET Yohan, NEAU-PAYE Mickaël, OUVRARD Vincent, ROUSTEAU Jean-Marie, RÉBILLARD Etienne

Absent(s) : M. COLINET Christian

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 10

**Date de la convocation** : 05/12/2014

**Date d'affichage** : 05/12/2014

**Acte rendu exécutoire** après dépôt en Sous-Préfecture de Saumur le : 19/12/2014  
et publication ou notification du :

**A été nommé(e) secrétaire** : M. ROUSTEAU Jean-Marie

### SOMMAIRE

**Autorisation pour engager les dépenses d'investissement 2015 avant le vote du budget primitif - 2014/75**  
Afin de réaliser le paiement de factures d'investissement avant le vote du budget primitif 2015, le conseil doit délibérer pour autoriser Mme Le Maire à signer les mandats émis.

Le conseil municipal AUTORISE Mme Le Maire à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2015 à hauteur de 10 000 Euros.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**Complément de compte-rendu:**

**Réforme territoriale:** Le conseil municipal émet un avis favorable pour étudier une charte qui conduirait, éventuellement, vers la création d'une commune nouvelle ou le rattachement à une autre commune nouvelle.

**Rapport sur le budget 2014 en cours:** le budget actuel dégage un excédent de fonctionnement. les chiffres seront définitivement arrêtés le 9 janvier 2015 et présentés à l'ensemble du conseil municipal le 16 janvier 2015.

**Départ de personnel au sein du RPI:** Mme Catherine RENARD fait part de son désir de quitter son poste au sein du RPI. La mutation est acceptée. mme Nicole ROGER prend la responsabilité de la cantine scolaire et assurera la garderie périscolaire le matin sur la commune de Le Guédeniau et un recrutement est en cours pour le remplacement de Mme Renard pour la garderie périscolaire du soir, la surveillance cantine le midi et quelques heures de ménage.

**Devis Lussault pour la maintenance à l'église:** le devis de l'Ent. Lussault est accepté pour un montant de 240 € H.T./annuel pour la maintenance de la partie électricité de l'horloge et des cloches.

**Cession de droit de pêche:** le conseil municipal autorise Mme Le Maire à signer la cession de droit de pêche entre la Commune et Les Pêcheurs du Lathan (Association agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique).

**Rapport des commissions:**

*Voirie:* les travaux devant l'église et dans le passage de la mairie sont réalisés pour permettre l'accès handicapés. Une partie des chemins de randonnées a été revue et balisée aux normes en vigueur.

Séance levée à: 22:00

En mairie, le 18/12/2014  
Le Maire  
Josiane JOUIS

